

## Bologne est en Suisse

**Formation** • L'Accord de Bologne, qui vise à harmoniser les cursus de formation tertiaire, a été signé en 1999. Aujourd'hui, tout semble s'accélérer avec la mise en œuvre de l'accord au sein des facultés. Piqûre de rappel.

Bologne, paisible cité d'Emilie-Romagne, a été le théâtre, en 1999, de la signature d'un accord qui porte aujourd'hui son nom.

Ladite «Déclaration de Bologne» a été parafée par 29 Etats européens, par l'intermédiaire de leur ministre de l'éducation. Elle ne recèle pas de directives précises, mais scelle la volonté des Etats signataires de réformer leurs systèmes de formation supérieure de manière coordonnée en suivant un certain nombre de principes.

### Titres reconnus

L'objectif de l'accord est de créer un espace européen de l'enseignement tertiaire. Celui-ci doit permettre la mobilité des citoyens au sein de l'Europe, par une reconnaissance réciproque des titres universitaires, pour favoriser l'emploi et garantir la compétitivité du système universitaire européen.

Les fondements de l'accord sont augmentés d'un programme d'action qui a fait l'objet de plusieurs rencontres depuis 1999. Les ministres européens – pour la Suisse, il s'agissait du Secrétaire d'Etat à la



Additionner des crédits pour gravir les échelons de la connaissance...

science et à la recherche, M. Charles Kleiber – ont adopté notamment un système de diplômes à plusieurs niveaux: le bachelor d'une durée minimum de 3 ans, doit permettre une insertion facilitée dans le monde du travail. Il peut être complété par un master d'une année et demi à deux ans, et d'une thèse.

### Du crédit aux crédits

Un système de crédits ECTS (European Credit Transfert System) est en voie de généralisation. Les étudiants de l'UNIL le connaissent bien, il est entré en vigueur progressivement dans toutes les facultés au cours des derniers semestres. Il permettra de comparer facilement la valeur des titres obtenus, et de «capitaliser» les différents cycles de formation suivis, y compris la formation continue.

Reste que pour l'instant, «Bologne» n'a pas déployé tous ses effets. Cela pourrait changer. Plusieurs facultés ou Hautes écoles ont fait montre de leur volonté de passer rapidement au nouveau système. L'UNIL et ses partenaires ne sont pas en reste...

• Luc-Olivier Erard

*Lire également page 2*

## Les entreprises sont-elles gouvernables?

Enron, Worldcom, Swissair, les scandales financiers d'ici et d'ailleurs se succèdent. Pour se prémunir de tels déboires, institutions financières et Etats mettent en place des règles visant à la «bonne gouvernance» des grandes sociétés anonymes. En Suisse, un groupe d'experts a été chargé de faire des propositions pour réviser le Code des obligations à ce sujet. Le CEDIDAC organise cette semaine une journée d'étude sur ce thème.

*Lire page 7*



### Prix Cloëtta

Le Service de pédiatrie moléculaire du CHUV à l'honneur.

### Mémento

Du 27 novembre au 3 décembre 2002.

### OGM

Le nœud gordien des plantes transgéniques.

7

4

5

8

# Vers une réforme européenne

**Bologne** • L'accord signé en 1999 donne lieu à une adaptation complexe de l'Université. Eviter un vulgaire toilettage pour se lancer dans une véritable réforme des cursus d'études ne sera pas simple.

Réforme majeure du système européen de la formation tertiaire, la mise en œuvre de la déclaration de Bologne soulève de passionnantes questions, auxquelles l'UNIL se prépare avec ses partenaires, notamment dans le cadre du «Triangle d'Azur». Au niveau suisse, c'est la Conférence des recteurs qui donne le la. Le prof. Jacques Diezi, vice-recteur, explique les enjeux d'une réforme complexe.

## Licence = master

Le système d'échelonnement des diplômes dit «3+2» représente l'enjeu clef dans la Déclaration de Bologne.

Les licences et diplômes actuels disparaîtront en effet au profit du master, qui représente un an et

demi à deux ans d'études en plus du bachelor de 3 ans.

J. Diezi explique en effet que la position de l'UNIL consiste à considérer l'équivalent bolognais de la licence comme étant le master, le bachelor n'étant qu'un stade intermédiaire, ce qui porte la durée «normale» des études à 5 ans.

Ceci marque une différence avec certains Etats européens, et s'explique en partie par le fait que le bachelor a un objectif de formation professionnelle. Une telle possibilité existe déjà en Suisse au sein des HES. Par contre, le stade intermédiaire du bachelor représente une occasion de changer d'orientation,

d'université ou de se spécialiser, possibilités facilitées par le système de crédits transférables ECTS.

**«Nous sommes catégoriques: la durée normale des études est de 5 ans»**

*est prévu au moins une filière de master qui ne demande pas d'autre prérequis»,* annonce J. Diezi.

En ce qui concerne les finances, il est clair que les masters déjà en cours et qui sont

rentables, comme il en existe notamment en HEC, doivent se maintenir dans les mêmes conditions.

## Quelle sélection?

Le master sera-t-il accessible à tous les détenteurs d'un bachelor ou de son équivalent en crédits? «pour chaque domaine, il

## Echéances

L'UNIL et ses partenaires devraient lancer les premiers bachelors en 2004, tout le système devant être mis en place dans un laps de temps d'une année. Dans les facultés, on prépare plans d'études et règlements, en espérant que les moyens nécessaires seront engagés. • loe

## Les Etats signataires

Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Islande, Irlande, Italie, Letonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse.



## Un peu de gloire, un peu de vertu, des débats: l'actu de la semaine en bref

### ENCORE DES HONNEURS

Mme Karine Ndjoko s'est vue décerner le prix Alfred Vogel, d'une valeur de fr. 10'000.- pour ses recherches dans le domaine de la phytothérapie, menées sous la direction du prof. Kurt Hostettmann.

K. Ndjoko a mis au point des nouvelles méthodes d'analyse permettant d'identifier les substances toxiques qui sont responsables d'effets secondaires de certaines plantes utilisées dans la compositions de médicaments.

•••

### COOPÉRATION

Le prof. François-Xavier Merrien, de l'Institut des sciences sociales et pédagogiques, initie une démarche nouvelle dans son



cours de recherche évaluative dans le champ du social: dans le cadre d'une collaboration avec l'Organisation internationale du travail (OIT), les étudiants vont contribuer à l'étude d'innovations sociales dans les pays du Sud.

Il s'agit de les évaluer, et d'examiner dans quelle mesure elles sont transférables d'un pays à l'autre. L'objectif est d'améliorer la capacité des acteurs locaux à répondre aux besoins des populations à travers des mécanismes novateurs.

### PÉTITION

Mardi 19, il y avait campement improvisé sur les marches du Palais de Rumine, qui abrite le Grand Conseil. La Fédération des associations d'étudiants de l'UNIL, son homologue de l'EPFL, l'Association pour le logement des jeunes en formation et plusieurs autres associations ont remis au Législatif une pétition munie de 6300 signatures. Celle-ci demande notamment la création de nouvelles maisons d'étudiants, et l'obligation pour les propriétaires de signaler les

maisons inoccupées depuis plus de 12 mois pour qu'elles soient mises à disposition de jeunes locataires.

•••

### PROJET TRIANGULAIRE

Est-ce que Genève berne Vaud? C'est la question que le député Jacques-André Haury a posé au Conseil d'Etat, s'inquiétant du transfert de l'Ecole de pharmacie sur son futur site unique genevois. Dans le cadre de sa réponse devant le Grand Conseil, la Conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon a rappelé que le Conseil d'Etat du bout du lac avait voté les montants nécessaires et en avait saisi le Grand Conseil.

Ça avance!

• loe

# Dans la peau des Lausannois

**Colloque** • L'Université de Lausanne a été une des premières à se munir d'un Service de dermatologie, au 19<sup>ème</sup> siècle. Féru d'histoire, l'ancien directeur de ce Service nous conte cette aventure, des maladies vénériennes à la culture de greffons.

Edgar Frenk a été chef du Service de dermatologie et de vénérologie de l'UNIL entre 1986 et 1996. Il a également été secrétaire de la Société suisse de dermatologie. Aujourd'hui en retraite, il a renoué avec son goût pour l'histoire de la médecine – thème de sa thèse, déposée à Zurich en 1958. Il prendra part au prochain colloque de l'Institut d'études médiévales de l'UNIL, sur le thème de la peau humaine.



L'Hôpital cantonal de Lausanne au temps de la fondation de la Faculté de médecine et du Service de dermatologie et de vénérologie.

Source: Institut universitaire d'histoire de la médecine et de la santé publique de Lausanne

## Vénérien et cutané

Le Service de dermatologie de l'Université de Lausanne a ouvert ses portes en 1891. Elle était alors la deuxième université de Suisse à posséder un tel service, précédée de Genève et suivie une année plus tard par l'Université de Berne.

A sa création, par le Docteur Emil Dind, le service était principalement orienté vers les maladies vénériennes, et ce jusque dans les années vingt. Cette prédominance reflétait une réalité sociale, mais aussi l'état de la connaissance en matière de maladie cutanée à cette époque. Comme l'énonce Emil Dind dans sa leçon inaugurale, *«le Moyen Age a été pour la vénérologie*

*une période d'obscurité et de désordre; nous ne dirons rien d'inexact en avançant que la dermatologie se débat de nos jours encore dans une situation semblable».*

Avec le successeur d'Emil Dind, le Docteur Edwin Ramel, nommé en 1925 à l'âge de trente ans, le service est devenu un centre dermatologique de conception moderne. Selon Edgar Frenk, *«Edwin Ramel est certainement le dermatologue suisse qui a eu le plus grand rayonnement clinique et scientifique».* Il a notamment transformé l'examen clinique des patients, en développant l'étude microscopique de biopsies cutanées.

Mais, toujours selon Edgar Frenk, *«l'intérêt pour les maladies vénériennes persiste»*, comme en témoigne l'introduction, en 1953, du premier test diagnostique pour la syphilis, *«faisant de Lausanne le centre de référence pour la Suisse».*

## Des diaconesses aux laborantins

Exceptées d'elliptiques anamnèses, la vie du service est très peu documentée. Un témoignage très vivant est toutefois livré par Sœur Henriette, diaconesse entrée dans le service en 1915. Elle décrit, dans un discours, certains traitements, comme celui de la blennorragie, qui est *«presque aussi compliqué*

*et laborieux qu'une opération».* *«Une blennorragie se soigne aujourd'hui avec une simple injection»*, ajoute Edgar Frenk.

Les progrès thérapeutiques ont largement contribué à la disparition des formes extrêmes des maladies. Les activités du service sont aujourd'hui largement partagées entre les activités cliniques et la recherche. Les laborantins ont pris la place des diaconesses, trouvant les traitements lourds contre l'étude des maladies génétiques, la mycologie ou la culture de greffons.

•Stéphane Gachet

**Colloque:** *La peau humaine*, du 27 au 30 novembre 2002, Uni Bastions, Genève.

**Rens.:** voir mémento page 5.

## COURRIER DES LECTEURS

### «Les oubliés de la sécurité»

RÉACTION À L'ARTICLE «L'UNIVERSITÉ SOUS HAUTE SÉCURITÉ» (UNISCOPE N°462), PAR PATRICK MICHAUD – INGÉNIEUR INDUSTRIEL, RESPONSABLE TECHNIQUE SÉCURITÉ ET PRÉSIDENT DU COMITÉ D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ (SCIENCES).

**A propos de la sécurité à l'UNIL.** Deux éléments importants ont servi de catalyseur à une prise de conscience et à l'introduction progressive d'un certain nombre de mesures concernant la sécurité dans les laboratoires de l'UNIL, et plus spécialement à la Faculté des Sciences.

Le premier élément a été une plainte que la FCCI – corps intermédiaire – a adressée au rectorat en octobre 1997. Elle portait sur de graves lacunes de sécurité dans les laboratoires des Facultés des Sciences et de Médecine. Le second élément a été l'introduction d'une série de législations sur la santé et la sécurité au travail, dont certaines sont

entrées en vigueur le 1er janvier 2000. Ces éléments ont entraîné, sous la direction décanale du Professeur Schwarzenbach, la création du comité d'hygiène et de sécurité (CHS) de la Faculté des Sciences. Le corollaire a été la désignation pour chaque section, d'un professeur responsable et d'un responsable technique de la sécurité dans les laboratoires. Les sections ont à leur tour mis en place des CHS. Cette mesure répondait à un des points de la directive MSST évoquée dans l'article «L'Université sous haute sécurité».

De nombreuses mesures ont ensuite été appliquées: règlement de sécurité, formation

des collaborateurs, exercices d'évacuation, annonces d'événement, contrats de sécurité.

Nous nous devons de signaler que des collaborateurs de l'UNIL, autres que ceux mentionnés dans l'article précité, travaillent sérieusement à la sécurité. Depuis plusieurs années, ils y consacrent une partie de leur temps et œuvrent, il est vrai, avec peu de moyens.

•Patrick Michaud  
et tous les collaborateurs de la Faculté des Sciences affectés à la sécurité



# Des os pour le dire

**Prix Cloëtta 2002** • Le co-lauréat de cette année est Andrea Superti-Furga (voir uniscope N°463). Il a été récompensé pour ses travaux sur les maladies génétiques du squelette.

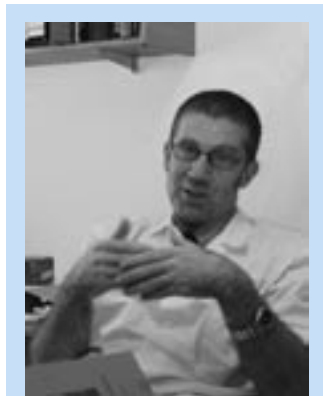
## Médicaments rares pour maladies rares

Même s'il n'est pas possible de corriger les mutations géniques, ou à cause de cela, il y a une myriade de possibilités d'intervention – médicales et sociales – pour aider les enfants atteints d'une maladie génétique et leur famille. Pour corriger l'effet des maladies du squelette ou en réduire la manifestation, le médecin peut intervenir par le biais des médicaments ou de la chirurgie. Côté médicaments,

malheureusement, chaque maladie génétique est le plus souvent rare et n'intéresse que fort peu les firmes pharmaceutiques. Les médicaments sont donc rares et souvent très chers. D'où l'importance de mettre en réseau les données cliniques!

Un des domaines qui a le plus de soutien est celui de l'ostéoporose, qui touche une frange importante de la population âgée mais qui peut se manifester de manière précoce. Les cliniciens et chercheurs en ont analysé le mécanisme et identifié la protéine et le récepteur concernés. Ainsi, la compréhension des maladies génétiques du squelette, même rares, aident à comprendre ce qui se passe dans l'ostéoporose et l'arthrose de l'adulte et à envisager des médicaments nouveaux.

La chirurgie peut intervenir à plusieurs niveaux et dans différents domaines. L'orthopédie parvient à corriger certains défauts du squelette. Certains os peuvent être allongés mécaniquement (jusqu'à 12 cm par os!). Dans d'autres maladies génétiques, on recourt également aux greffes de moelle osseuse pour



A. Broquet

Andrea Superti-Furga dirige depuis le mois de septembre le Service de pédiatrie moléculaire du CHUV. Il est professeur ordinaire à la Faculté de médecine.  
www.homepage.mac.com/asupert



radiographiques et moléculaires.

Les récents progrès enregistrés en génétique et dans la compréhension des échanges au niveau moléculaire ont incité Andrea Superti-Furga à proposer en 2001 une mise à jour de cette classification. Pour tenir compte de la multitude de gènes et de protéines impliqués dans ces maladies, il propose une répartition en sept groupes (voir encadré).

Dans un secteur aussi particulier que ces maladies, on trouve une grande variété de processus biologiques qui démontrent l'importance du squelette et la valeur universelle de certains mécanismes cellulaires. Cette classification contient cependant des «trous noirs» et beaucoup de gènes et de protéines restent à découvrir. C'est un puzzle géant qu'il faut terminer.

### Les radiographies ne suffisent plus

Bien que la plupart des maladies du squelette soient d'origine génétique, il est impossible de prévoir la dysfonction d'un ou de plusieurs gènes, c'est-à-dire l'apparition d'une nouvelle mutation. Ce n'est qu'à partir de la 12ème semaine de grossesse que l'on peut dépister des malformations du squelette chez l'enfant, mais ce diagnostic prénatal précoce n'est jamais absolu. La quête de l'origine de ces maladies recourt de plus en plus à la compréhension des échanges au niveau moléculaire. Découvrir la base moléculaire d'une maladie génétique reste la condition sine qua non pour pouvoir développer des méthodes de diagnostic précis et pour envisager des traitements.

Mais au départ, c'est surtout sur les informations que lui donnent les radiographies que le pédiatre base son diagnostic. En cas de doute, l'avis d'un expert peut être

déterminant. La mise en réseau des connaissances acquises dans le domaine des maladies rares, l'échange de radiographies et de données cliniques par voie électronique et leur interprétation par plusieurs collègues et spécialistes renforcent le diagnostic.

Cette phase est primordiale. Dans une seconde phase, le diagnostic doit être confirmé et spécifié grâce aux techniques moléculaires. La confirmation diagnostique du laboratoire permet au médecin d'évaluer avec plus de précision la future taille de l'enfant, les complications possibles et la probabilité exacte de répétition, dans d'éventuelles futures grossesses, du trouble de croissance. Le médecin peut aussi prévoir le développement de l'affection, les complications potentielles et préparer les interventions éventuelles. Le constat d'un tronc trop court laisse par exemple supposer une maladie du collagène type 2 qui, à long terme, peut provoquer la cécité. Si le diagnostic est avéré, une intervention au niveau de l'œil peut empêcher cette conséquence.



Certaines dysplasies sont un lourd fardeau pour l'individu et son entourage.

Les troubles de la croissance et du développement des os et du cartilage se manifestent par des malformations qui touchent la stature d'un individu, ses proportions physiques, la forme de ses membres ou le nombre de ses doigts. On compte actuellement plus de 200 maladies distinctes mais toutes ne sont pas encore répertoriées.

Cette grande variété rend le diagnostic difficile. Au début du siècle dernier, ces maladies étaient déterminées selon les observations anatomiques que confirmaient les clichés radiologiques. Si les radiographies donnent toujours des indications essentielles, les connaissances acquises en physiologie et en génétique bouleversent régulièrement la manière de grouper ces affections.

On peut en effet les rassembler en «familles» de malformations selon la morphologie ou le caractère pathogénétique, ou encore selon la carence métabolique impliquée. C'est sur cette base que fut établie en 1975 une nomenclature admise au niveau international. Révisée en 1998 puis en 2001, elle permet une approche combinée selon les critères cliniques,

pallier les déficits immunitaires (ces greffes malheureusement ne corrigent pas la croissance osseuse!) ou des greffes hépatiques pour résoudre des problèmes métaboliques.

### Clinique et laboratoire sont indissociables

Ce rapide survol des maladies du squelette souligne l'ampleur du domaine dans lequel travaille le professeur Superti-Furga. Sa contribution à la recherche sur les dysplasies apporte un éclairage nouveau au fossé qui sépare les maladies rares et leurs bases moléculaires d'une part, et la médecine en général d'autre part. Professeur de pédiatrie moléculaire, Andrea Superti-Furga reste avant tout pédiatre. Il est conscient de l'impact psychologique d'une malformation ou d'un handicap sur la vie de l'individu et sur son intégration dans la famille et la société. Il connaît aussi la charge physique

et les complications quotidiennes qu'entraîne une maladie des os courts ou un trouble métabolique qui nécessite un régime très strict. Il privilégie le contact avec le patient et sa famille. Pour lui, la prise en charge intervient dès la première rencontre. Si on lui demande de quoi s'occupe la pédiatrie moléculaire, il répond qu'elle s'occupe de toute la chaîne d'événements qui sont entraînés par une mutation génétique. Une molécule ou une enzyme qui ne fonctionne pas a des répercussions importantes sur la santé de l'enfant, sa croissance et son développement, et sur son intégration au sein de la famille et de l'école. La pédiatrie moléculaire ne s'arrête pas aux petites molécules invisibles, mais, consciente des conséquences multiples des maladies génétiques, se dédie à la prise en charge globale des individus atteints et de leur famille.

• Axel Broquet

## Une classification plus logique

**Le groupe 1** rassemble les malformations provoquées par des défauts dans la structure des molécules extracellulaires (par exemple, les collagènes impliqués dans la maladie des os fragiles).

**Le groupe 2** est celui des voies métaboliques et des canaux de transport. C'est la catégorie dans laquelle on trouve certains troubles du développement du cartilage - domaine de recherche du professeur Superti-Furga - et les diverses ostéoporoses.

**Le groupe 3** recense les défauts de synthèse et de dégradation de macromolécules, en particulier les protéines.

**Le groupe 4** s'attache aux défauts dans les hormones et les mécanismes de transduction du signal entre cellules.

**Le groupe 5** concerne les défauts des protéines du noyau cellulaire et les facteurs de transcription qui règlent l'activité des gènes.

**Le groupe 6** touche les oncogènes et les gènes impliqués dans le contrôle de la prolifération cellulaire.

**Le groupe 7** est celui des défauts du métabolisme et de l'entretien de l'ADN et de l'ARN.

### Petites annonces

#### à vendre

Petit lave-linge Candy, 3kg, quasi neuf, L 51X P 43X H 70cm, fr. 300.-, tél. 021 312 58 37 ou 079 370 53 77.

#### divers

Recherche personne, de préf. étudiant en maths, pour donner cours appui de maths. à gymnasienne 3e année latin-grec; env. 1h./sem.; max. 30.-/h; tél. 079 617 78 38.

### Comprendre et orienter les pratiques de demain

A l'Institut romand des sciences et des pratiques de la santé et du social, 28-29 nov. 2002 à l'IRSP, Valmont 30. Séminaire avec Luc Andrié, artiste peintre, animateur en recherches artistiques, Pierre Vermersch, chargé de recherche au CNRS et auteur de «L'entretien d'explicitation», Daniel Crépin, consultant et formateur en management, auteur de «Résolution de problèmes, méthodes, outils de 1ère et de 2ème générations»,

Michelle Carrupt, consultante, formatrice en informatique dans le domaine des soins. Rens.: www.irsp.ch

### Fermeture de l'UNIL

L'Université de Lausanne sera fermée du mardi 24 décembre 2002 à 12h au lundi 6 janvier 2003 à 7h.

### Réunions de fin d'année

L'Université offre à titre exceptionnel quelques bouteilles de vin blanc aux Facultés, Ecoles, Instituts et Services qui réunissent leur personnel pour marquer la fin de l'année civile (1 bout. / 3 pers.). Les demandes doivent être adressées par E-mail (yolande.eb erspacher@da.unil.ch) d'ici le 29 nov. 2002 selon la manière suivante: nom de l'Institution - nb. de personnes - nb. de bouteilles. Les bouteilles seront à retirer, le jeudi 5 décembre 2002, entre 9h et 11h, au Bâtiment central, tunnel de livraison (sous-sol).

Le directeur administratif, Jean-Paul Dépraz

### MERCREDI 27 NOVEMBRE

#### MÉDECINE/INSTITUT UNIVERSITAIRE DE MÉDECINE LÉGALE · 11H30

**Les processus d'identification d'Adolf Hitler**, séminaire, Dr Michel Perrier, maître d'enseignement, Polyclinique dentaire, PMU, Lausanne. Bugnon 21, auditoire Pierre Decker. Rens.: tél. 021 314 71 06 Arnaud.Maitre@hospvd.ch

#### SCIENCES/ INSTITUT D'ÉCOLOGIE · 12H15

**Olea europaea L. (Olive tree) phylogeography based on chloroplast, mitochondrial and nuclear DNA polymorphisms**, séminaire, Dr André Bervillé, INRA, Montpellier, France. Bâtiment de biologie, amphithéâtre. Rens.: tél. 021 692 42 63

#### SCIENCES · 14H00

**Nanometer-resolution studies of self-assembled SiC quantum wells using ballistic electron emission**, séminaire, prof. Jonathan P. Pelz, Ohio State University, USA. BSP, auditoire 3. Rens.: tél. 021 692 36 60

#### BCU · 19H00

**La lecture en question**, atelier dans le cadre des manifestations culturelles de la Bibliothèque cantonale universitaire, Michelle Ody. Palais de Rumine. Rens.: tél. 021 316 80 44 www.unil.ch/bcu

### DU 27 AU 30 NOVEMBRE

#### LETTRES/INSTITUT D'ÉTUDES MÉDIÉVALES · 13H30

**La peau humaine. Savoirs, symboles, représentations.**

**13h30 La peau dans la cire: trois cent mille empreintes digitales médiévales**, Michel Pastoureau, EHESS, Paris. **13h30 Cutis ou pellis: les dénominations médiolatines de la peau humaine**, Anne Grondeux, Paris. **15h30 La peau comme frontière**, Jackie Pigeaud, Institut Universitaire de France, Nantes. **15h30 Skin and character: on the role of the human skin in medieval and early renaissance physiognomy**, Joseph Ziegler, Uni Haifa, Israël. **15h30 Le chevalier-poisson et la peau de serpent: la peau à la frontière de l'animalité et de l'humanité (Perceforest et le Chevalier au Papegau)**, Sébastien Douchet, Uni Paul-Valéry Montpellier III. BEP, 1014, 1015

#### Jeu 28 novembre

**9h15 Le corps, la peau, la chair**, Danielle Jacquart, Ecole pratique des hautes études, Paris. **9h15 La «carne di fuori». Discorsi medici sulla natura e l'estetica della pelle nel '500**, Mariacarla Gadebusch Bondio, Uni Greifswald. **11h15 La littérature à fleur de peau: des mots qui gratent et des démanagements poétiques dans la poésie personnelle en français (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles)**, Yasmina Foehr-Janssens, Uni Genève. **11h15 Pellem pro pelle: les sermons pour la fête de Saint Barthélemy (XIII<sup>e</sup> siècle)**, Nicole Bériou, Institut universitaire de

France, Uni Lyon II. **14h30 Physiognomie du poil. Lavater, Freud et Dali**, Philippe Kaenel, UNIL. **14h30 La peau et les cheveux dans le récit fantastique (1850-1890)**, Danielle Chaperon, UNIL. **16h30 L'histoire de la dermatologie en Europe**, Karl Holubar, Institut d'histoire de la médecine, Vienne. **16h30 L'histoire de la dermatologie en Suisse**, Renato G. Panizzon, Service de dermatologie et de vénéréologie, CHUV. **16h30 L'histoire de la dermatologie à Lausanne**, Edgar Frenk, Montreux. **16h30 La recherche actuelle en dermatologie à Lausanne**, Daniel Hohl, Service de dermatologie et de vénéréologie, CHUV. BEP, 1014, 1015

#### Vendredi 29 novembre

**9h15 L'organe du toucher dans la physiologie antique**, Vincent Barras, UNIL et Uni Genève. **9h15 Tactus. Le sens du toucher et la volupté au Moyen Age**, Niklaus Largier, Uni California, Berkeley, USA. **11h15 Marking the flesh: circumcision and inscribing identity on the body in medieval Jewish culture**, Elisheva Baumgarten, Bar-Ilan Uni, Israël. **11h15 La peau et l'onction: marque invisible et présence réelle**, Thomas Lentès, Uni Münster. **14h30 Toward a history of Black and White: color indifference and color identity in the ancient Near East and in the Classical World**, Benjamin Braude, Smith College et Boston College Uni, USA. **14h30 L'anneau de métal ou l'infamie incarnée au Moyen Age**, Denis Bruna, Paris. **16h30 La peau noire dans la science médiévale**, Maaïke van der Lugt, Uni Denis Diderot, Paris VII. **16h30 Black women in medieval scientific thought** Peter Biller, Uni York. Genève, Uni Bastions, 3 rue de Candolle, auditoire B 111

#### Samedi 30 novembre

**9h15 La peau dans tous ses états. Fard et peinture à Rome**, Philippe Mudry, UNIL. **9h15 Masquer, farder, barbouiller: la peau au jeu de la vérité**, Danielle Régnier-Bohler, Uni Michel de Montaigne, Bordeaux III. **11h15 Poétique de la ride. L'inscription du passage du temps chez les poètes de la fin du Moyen Age**, Jacqueline Cerquiglini-Toulet, Uni Paris IV-Sorbonne. **11h15 La momification dans la littérature médiévale**, Guillemette Bolens, Uni Genève. BEP, 1014, 1015 Rens.: tél. 021 692 29 34 Agostino.Paravicini@hist.unil.ch Voir article en page 7.

### JEUDI 28 NOVEMBRE

#### DRÖIT/CEDIDAC, CENTRE DU DRÖIT DE L'ENTREPRISE-8H30

**Le gouvernement d'entreprise - Corporate Governance**, journée d'étude organisée par le CEDIDAC. **La Corporate Governance: est-ce important?** prof. Claude Bourqui, Uni St-Gall, expert-comptable ASE. **Le droit positif: le Code des obligations, la Loi sur les bourses et la Loi sur les banques**, Me Jean-Luc Chenaux, Dr en droit, avocat. **La Corporate Governance dans les groupes de sociétés**, prof. Henry Peter, Uni Genève, avocat. **Le Code Suisse de la Bonne Pratique**, prof. Peter Böckli, Uni Bâle, avocat. **Obligations et responsabilité des organes en**

**matière de Corporate Governance**, prof. Guy Mustaki, UNIL, avocat.  
Aula des Cèdres, av. de cour 33.  
Rens.: tél. 021 692 28 50  
Cedidac@droit.unil.ch  
Finance: fr. 340.-; étudiant fr. 100.-  
Voir article en page 3.

**MÉDECINE/RHUMATOLOGIE, MÉDECINE PHYSIQUE ET RÉHABILITATION · 11H00**

**Ostéodystrophie rénale: prise en charge actuelle et perspectives thérapeutiques**, conférence, Dr Andréa Trombetti, chef de clinique, Division des maladies osseuses, HUG/CHUV.  
Hôpital orthopédique, auditoire Placide Nicod.  
Rens.: tél. 021 314 14 50  
Mireille.Crausaz@chuv.hospvd.ch

**MÉDECINE/UMSA ET SUPEA · 12H15**

**La consultation d'obésité du CHUV: un bilan, des défis à relever**, conférence ouverte au public, Dr E. Héraïef et V. Giusti, DMI, CHUV.  
Beaumont 48, salle de coll., 1<sup>er</sup> étage.  
Rens.: tél. 021 314 37 60  
Umsa@chuv.hospvd.ch

**MÉDECINE/ PHARMACOLOGIE TOXICOLOGIE · 12H15**

**Aldosterone and cardiac ionic currents: physiological and pathological roles**, séminaire, Dr Jean-Pierre Bénitah, Laboratoire de physiopathologie cardiovasculaire, INSERM U-390  
Montpellier, France.  
Bugnon 27, Institut de pharmacologie et toxicologie, salle de conférences, 1<sup>er</sup> étage, entrée C3.  
Rens.: tél. 021 692 53 64  
Hugues.Abriel@ipharm.unil.ch

**LETTRES/SECTION D'HISTOIRE ET D'ESTHÉTIQUE DU CINÉMA · 13H15**

**Tom Tom The Piper's Son**, film de Ken Jacobs, projection en 16mm, Etats-Unis, 1969-1971, 115'.  
Bâtiment central, 4.20.1.

**LETTRES/CENTRE LÉMANIQUE D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE INTERDISCIPLINAIRE · 17H00**

**Autour de l'analyse comparée des discours**, séminaire postgrade interdisciplinaire, Jean-Michel Adam et Ute Heidmann.  
BFSH2, 3032.

**HEC/DEEP · 17H15**

**Reconciling bagehot with the Fed's response to Sept. 11**, conférence, Dr Antoine Martin, Federal Reserve Bank of Kansas City, USA.  
BFSH1, 307.  
Rens.: tél. 021 692 33 64  
Deepdoc@hec.unil.ch

**BCU · 20H00**

**Regards sur la lecture**, lecture dans le cadre des manifestations culturelles de la Bibliothèque cantonale universitaire, Charlotte Reymondin.  
Palais de Rumine.  
Rens.: tél. 021 316 80 44  
www.unil.ch/bcu

**VENDREDI 29 NOVEMBRE**

**SSP ET LETTRES · 11H00**

**L'analyse des matrices de flux (mobilité, migrations, changements d'opinion, etc.)**, séminaire de statistique pour les sciences humaines, prof. François Bavaud, Lettres, UNIL.  
BFSH2, 4021.  
Rens.: tél. 021 692 31 23  
Andre.Berchtold@imaa.unil.ch

**MÉDECINE · 12H15**

**Le stress oxydatif radicalaire: identification et importance en physiopathologie cardiovasculaire**, séminaire, prof. Luc Rochette, Faculté de médecine et pharmacie, Dijon, France  
Bugnon 7, Inst. de physiologie, 305.  
Rens.: tél. 021 692 55 20

**SCIENCES/CENTRE LAUSANNOIS DE PHYSIQUE THÉORIQUE · 14H15**

**Strings above the Hagedorn temperature and quantum groups**, séminaire de physique théorique, prof. Michele Maggiore, DESY, Hambourg et CERN, Genève.  
BSP, 727.  
Rens.: tél. 021 692 37 50  
Mikhail.Shaposhnikov@ipt.unil.ch

**MÉDECINE/INSTITUT UNIVERSITAIRE DE RADIOPHYSIQUE APPLIQUÉE · 15H30**

**Mesures directes d'activité par scintillation liquide**, conférence, Philippe Cassette, Laboratoire national Henri Becquerel, BNM, CEA-Saclay.  
IRA-Lausanne, Grand-Pré 1.  
Rens.: tél. 021 623 34 34  
Nicole.Tille@inst.hospvd.ch

**AMITIÉS GRÉCO-SUISES · 19H30**

**Ombres et lumière au Mont Athos**, conférence, Marc Halbritter, grand connaisseur de la Grèce, photographe et écrivain, Lausanne.  
Gymnase Auguste Piccard, grand auditoire, 3<sup>e</sup> étage.

**DU 29 AU 30 NOVEMBRE**

**AUMÔNERIES DES HAUTES ECOLES**

**Requiem, du grégorien au XXI<sup>e</sup> siècle, sans oublier Mozart...** Week-end séminaire permettant une approche musicologique, historique et théologique de ce genre musical. Ouvert à tous.  
Romainmôtier, Maison d'accueil, Champbaillard.  
Rens.: tél. 021 692 21 47  
Virgile.Rochat@aum.unil.ch  
Finance: fr. 30.-, délai: 26 novembre

**SAMEDI 30 NOVEMBRE**

**MÉDECINE/SERVICE UNIVERSITAIRE DE PSYCHIATRIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT · 9H00**

**Traumatismes, stress et facteurs de protection**, 7<sup>e</sup> symposium Vaud-Genève de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent.  
**9h00 Introduction**, prof. Olivier Halfon, Lausanne. **9h15 La sortie du**

**traumatisme**, prof. François Ansermet Lausanne. **9h45 A propos d'un cas d'abus sexuel**, Dr Dominique Magnenat, Genève. **10h15 Neurobiologie du stress**, Jean-René Cardinaux, Lausanne. **11h15 Comment les neurosciences peuvent-elles nous aider dans le délicat problème du false memory syndrome?** prof. Olivier Halfon, Lausanne. **11h45 Histoire traumatique: vertus thérapeutiques des contes**, Dr Olivier Chouchena, Lausanne. **12h15 Evénements, moments développementaux, impacts traumatiques et facteurs de protection**, Dr Laurent Perron, Genève. **14h15 Utilisation de la résonance magnétique nucléaire pour mieux comprendre les effets du trauma sur le développement cérébral de l'enfant**, Dr Stéphane Eliez, Genève. **14h45 Long-term changes in stress-related neuroendocrine function and emotional behaviour in an animal model of disturbed rearing**, Eric Zorilla, Scripps Institute, San Diego, Californie. **15h15 Des troubles du comportement chez le bébé: facteurs de stress et facteurs de protection**, prof. Francisco Palacios-Espasa, Genève. **16h15 Les «faux» traumatismes**, prof. Juan Manzano, Genève. **16h45 Discussion**, prof. François Ansermet, Lausanne.  
CHUV, auditoire César Roux.  
Rens.: tél. 021 314 19 60  
Francoise.Evrard@inst.hospvd.ch

**LUNDI 2 DÉCEMBRE**

**MÉDECINE · 9H00**

**Nuclear architecture: chromatin during the cell cycle and development**, séminaire, prof. Thomas Cremer, Uni Munich.  
Bâtiment de biologie, amphithéâtre.

**SCIENCES · 10H30**

**Quelques grandes leçons des petits génomes**, séminaire, Dr Jean-Michel Claverie, directeur de recherche, CNRS, Marseille, France.  
BCH, 2218.

**SCIENCES · 12H05**

**OGM dans le monde, risques et enjeux**, séminaire, prof. Gilles-Eric Seralini, Uni Caen.  
Bâtiment de biologie, amphithéâtre.  
Rens.: Jacques.Dubochet@lau.unil.ch

**CONNAISSANCE 3 · 14H30**

**Les bienfaits et les méfaits de la LAMAL**, conférence, Luc Schenker, directeur des hospices cantonaux.  
Casino de Montbenon, Paderewski  
Rens.: tél. 021 311 46 87

**SCIENCES/IMÉDIA ET RÉSEAU INTERDISCIPLINAIRE BIOSÉCURITÉ · 14H30**

**OGM et société. Enjeux scientifiques et socio-économiques de la recherche sur les OGM en Suisse**. **14h30 Introduction à la thématique et présentation du RIBios**, Alain Kaufmann, Réseau interdisciplinaire biosécurité, directeur d'Imédia, UNIL. **14h45 La place du chercheur entre le laboratoire et l'espace public dans la recherche sur les plantes transgéniques en Suisse**, Pia Malnoë, responsable du groupe de génie génétique et Dr Nicolas Delabays, responsable

de la Section de biologie, Station fédérale de recherche en production végétale de Changins et RIBios. **15h15 Le rôle des experts en matière de biosécurité**, prof. Riccardo Wittek, ancien président de la Commission fédérale de sécurité biologique, Institut de biologie animale, UNIL. **16h15 OGM dans le monde, risques et enjeux**, prof. Gilles-Eric Seralini, président du conseil scientifique du CRIL-GEN, Laboratoire de biochimie et biologie moléculaire, Uni Caen. **16h45 Débat** entre participants et intervenants.  
Collège propédeutique, 318  
Rens.: tél. 021 692 35 14  
http://www.ribios.ch  
Voir article en page 8.

**LETTRES/INSTITUT D'ÉTUDES MÉDIÉVALES ET SECTION D'HISTOIRE · 17H15**

**Humbert le Bâtard de Savoie aux marches de la Savoie**, mémoire, Adrien de Riedmatten, UNIL.  
BFSH2, 5081.  
Rens.: tél. 021 692 29 34  
Agostino.Paravicini@hist.unil.ch

**HEC/INSTITUTE OF BANKING AND FINANCE · 17H15**

**Advanced finance seminar**, séminaire, prof. Patrick Gagliardini, Uni Lugano.  
BFSH1, 306.  
Rens.: tél. 021 692 33 82  
Stephanie.Portner@hec.unil.ch

**MÉDECINE/SERVICE DE CHIRURGIE · 17H30**

**Nouvelle salle d'opération OR 1**, colloque hebdomadaire, prof. J.-B. Dubuisson, Hôpital Cochin, Paris.  
CHUV, auditoire Yersin.  
Rens.: tél. 021 314 11 11  
Maurice.Matter@chuv.hospvd.ch

**MARDI 3 DÉCEMBRE**

**MÉDECINE · 11H00**

**Unité de prévention (UP): travaux en cours**, conférence, Dr Jacques Comuz et collaborateurs, Institut universitaire de médecine sociale et préventive, Lausanne.  
Bugnon 21, CEMCAV, 4114.  
Rens.: tél. 021 314 73 21  
Catherine.Turrian@hospvd.ch

**DROIT · 18H00**

**La situation du créancier-gagiste antérieur confronté à un bail dépréciatif**, soutenance de thèse, Anne-Rebecca Bula.  
BFSH1 231.  
Rens.: tél. 021 692 27 44  
Secretariat.etudiants@ddroit.unil.ch

**uniscope**  
**N° 465**

**Parution**  
vendredi 29 novembre  
**Mémento**  
du 4 au 10 décembre 2002  
**Délaï pour annoncer vos manifestations**  
vendredi 22 novembre  
www.unil.ch/spul/memento.html



# Vers le gouvernement d'entreprise

**Droit** • La Suisse pourrait revoir le droit des sociétés anonymes. Alors qu'un groupe d'experts se penche sur la question, une journée d'étude aborde «la bonne pratique» pour le gouvernement d'entreprise.

Enron, Worldcom, vous connaissez? Ces sociétés américaines sont apparues sur le devant de la scène cette année suite à des affaires qui firent trembler l'économie d'outre atlantique. En Suisse, il a beaucoup été question de la fin peu glorieuse de Swissair et du salaire de ses dirigeants. Comment réviser les pratiques des sociétés anonymes afin d'éviter de pareilles situations?

## Législation à revoir

Dans le monde des affaires comme dans les législations nationales, il est maintenant souvent question de «gouvernement d'entreprise». Il s'agit de règles nouvelles qui régissent le fonctionnement des sociétés anonymes, destinées à protéger les investisseurs de l'incurie ou de l'incompétence des membres des conseils d'administration.

Pour l'instant, en Suisse, il s'agit pour l'essentiel de droit dispositif. Des initiatives privées ont donné naissance par exemple à un «Code de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise». Quant au code des obligations, il pourrait être révisé: un groupe d'experts a déjà été mandaté pour faire des propositions de révision du droit de la société anonyme.

Membre de cette commission, le prof. François Dessemontet,

directeur du Centre du droit de l'entreprise (CEDIDAC) à l'UNIL, organise le 28 novembre une journée d'étude destinée à faire le point sur la question.

Il explique que la «corporate governance» consiste à édicter des règles permettant un meilleur

fonctionnement des conseils d'administration, une information efficace des actionnaires et une plus grande transparence des comptes.



Des règles de gouvernement d'entreprises existent déjà pour les entreprises cotées à Wall Street.

**«Toucher à l'organisation des conseils d'administration, c'est toucher à la raison d'être des sociétés commerciales»**

## Transparence

Cette pratique déjà en vigueur aux Etats-Unis, et renforcée

après les scandales financiers du printemps 2002, n'est pas encore entrée dans les mœurs en Suisse. De fait, il y a dans ce pays de très nombreuses sociétés anonymes mais la plupart sont de taille modeste. Il s'agit donc, en droit, de pouvoir s'intéresser aux grandes sociétés sans prêter l'activité des plus petites qui ne seront jamais cotées en bourse.

## Publier les salaires ?

En pratique, il s'agit de réviser principalement le fonctionnement des conseils d'administration, en créant des comités spécialisés chargés d'examiner les comptes, d'informer l'ensemble des administrateurs et les actionnaires spontanément dès qu'un événement survient. De même, la rémunération des hauts responsables de l'entreprise devrait faire l'objet d'une attention particulière. On ne sait pas encore, par contre, à quel point la rémunération des cadres devra être rendue publique.

La révision du Code des obligations réserve de passionnants débats. Car, comme le dit le prof. Dessemontet, «toucher à l'organisation des conseils d'administration, c'est toucher au pouvoir». Echaudé par les récentes affaires financières, le pouvoir politique pourrait bien, cette fois, hésiter moins qu'à l'accoutumée...

•Luc-Olivier Erard



La journée d'étude du CEDIDAC sera l'occasion de connaître le «climat» en Suisse romande, relativement à la révision du Code des obligations.

S.Prada

# Plantes transgéniques dans l'espace public

**Génétique** • L'expérimentation sur les organismes génétiquement modifiés traverse une crise. Réels ou pas, les risques imputés aux OGM alimentent un vaste débat public. Un colloque fait le point.

Les OGM font aujourd'hui l'objet d'une large controverse dans l'espace public européen. La Suisse ne fait pas exception à ce phénomène, au point d'empêcher certains chercheurs de mener leurs travaux à terme, au nom de la biosécurité et du principe de précaution.

## 4ème dimension

Les expériences scientifiques en matière d'OGM végétaux s'effectuent communément en quatre étapes: recherches en laboratoire, tests en serre, puis en serre semi-ouverte et enfin essais en plein champ. Ce protocole est indispensable, les plantes réagissant différemment à chaque étape.

Pour être effectués, les essais en plein champ doivent recevoir l'aval de diverses instances et, en dernier lieu, celui de l'Office fédéral



**Pomme de terre de la discorde. Les plantes transgéniques peinent à sortir du laboratoire.**

de l'environnement. Depuis 1998, trois expériences ont été bloquées lors de cette quatrième phase d'essais. Maïs, pomme de terre et plus récemment blé transgéniques n'ont ainsi pu franchir les portes des serres.

## Science du paradoxe

La plus récente recherche avortée concernait un blé transgénique développé à l'EPFZ sous le nom de code KP4. L'Office fédéral de l'environnement, au nom du principe de précaution, a refusé aux chercheurs le droit d'expérimenter leur céréale en plein champ – en fait un environnement quasi-confiné, à peine étalé sur huit mètres carré de terrain. Ce refus est par ailleurs survenu malgré le préavis favorable des nombreuses autres commissions consultées.

Cette mésaventure signale un paradoxe criant: une recherche financée par le Fonds National est

avortée par un office fédéral... cherchez l'erreur!

## Prudence, prudence...

La biosécurité et le principe de précaution dominent le débat sur les OGM, et placent les chercheurs dans une position des plus inconfortables. Ces derniers doivent de plus en plus faire face à des interactions auxquelles ils ne sont pas préparés: politiciens, industries, médias, public en général. De plus, une importante question de gouvernance se pose: comment mieux articuler les inextricables critères politiques et scientifiques?

Pour démêler ce nœud gordien et mener une réflexion au niveau international, le projet interdisciplinaire RIBios s'est mis en place – lire encadré. Scientifiques et politiciens sont donc désormais engagés dans un dialogue à grande échelle.

•Stéphane Gachet

## BIOSÉCURITÉ

### Projet RIBios

Le Réseau Interdisciplinaire Biosécurité (RIBios, voir [www.ribios.com](http://www.ribios.com)) regroupe des spécialistes de la biologie, de l'économie, de l'éthique, de la sociologie et du développement. C'est un projet international dont la *leading house* se trouve à Genève. IMédia (Interface Sciences Médecine et Société, UNIL) en constitue l'antenne lausannoise.

RIBios est principalement financé par le Réseau universitaire international de Genève (RUIG) et la direction pour le développement et la coopération de la Confédération. Un programme des Nations-Unies pour l'environnement y est également rattaché.

**Les activités de RIBios se concentrent sur trois axes:**

- 1) La gestion des risques, en s'instituant en plate-forme de dialogue entre les chercheurs et les autres parties prenantes.
- 2) La mise en œuvre du principe de précaution.
- 3) Un programme international de formation pour les décideurs, en prenant en charge les critères de précaution liés à la biosécurité, selon le protocole dit de Cartagena (un protocole qui doit encore être adopté par 13 pays, sur 50, pour être définitivement ratifié). •sg

**Colloque** organisé par IMédia: *OGM et société*, lundi 2 déc.

2002, 14h30-18h00, Collège propédeutique, salle 318.

**Rens.:** Alain Kaufmann (IMédia), 021 692 20 64. Voir memento p.5.

P.P. 1015 LAUSANNE

uniscop

UNIVERSITÉ  
DE LAUSANNE

SERVICE DE PRESSE - BRA, 1015 LAUSANNE, Tél. 021-692 20 70, Fax 021-692 20 75, uniscop@unil.ch, <http://www.unil.ch/spu>  
sput Axel Broquet (ab), réd. resp., Stéphane Gachet (sg), Luc-Olivier Erard (loe), Memento: Florence Klausfelder, Flashage NCP SA, Imprimerie Moreillon, Romanel s/Lausanne, tirage 5500 ex. Publicité: EMENSI, Tél. 021-729 98 81, Mobile 078-661 33 99, Fax 021-729 99 08, emensi@bluemail.ch

## Agenda culturel

### Expositions

*De la veine, mais encore*, CHUV, Hall principal, jusqu'au 28 novembre 2002.

+ Conférence de Kurt Hostettmann, 26 novembre, 12h30, auditorio Mathias Mayor, CHUV.

*Preuve par l'image*, Fondation Claude Verdan, rue Bugnon 21, jusqu'au 27 avril 2003.

*Futur antérieur*, Musée romain de Lausanne-Vidy, ch. du Bois-de-Vaux 24, jusqu'au 21 avril 2003.  
Rens.: 021 625 10 84.

*Dessine-moi la Terre, cartes et atlas au cours des âges*, Bibliothèque cantonale et universitaire, hall, Dorigny, jusqu'au 31 janvier 2003.

*Nikita Magaloff, une vie pour le piano*, Bibliothèque cantonale et universitaire, Riponne, jusqu'au 31 janvier 2003.

### Ciné du musée

*Grottes peintes et outils en silex*, Aula du Palais de Rumine, pl. de la Riponne, mercredi 27 novembre 2002, 14h30. Entrée libre.

### Théâtre

*Le triptyque de Tibériade*, de José Samarago, Cie Le crochet à nuages, Grange de Dorigny, du 3 au 15 décembre 2002.

Réservation: 021 318 71 71.  
Rens.: 021 692 21 12.